

REPUBLICQUE GABONAISE



Union- Travail- Justice



ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE  
MADAME GEORGETTE KOKO,

VICE PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA  
PROTECTION DE LA NATURE ET DE LA VILLE

DEVANT LA QUINZIEME SESSION DE LA COMMISSION DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE (CDD-15)

(SEGMENT MINISTERIEL)

Vérier à l'audition

New York, le 9 mai 2007.

MISSION PERMANENTE DU GABON AUPRES DES NATIONS UNIES  
18 EAST 41ST STREET. NEW YORK, NEW YORK 10017. TEL. (212) 686-9720

**Monsieur le Président,**

Permettez-moi d'abord de vous adresser, au nom du Gouvernement gabonais, mes sincères félicitations pour votre élection à la présidence de la Commission pour cette session.

Je n'ai pas de doute que sous votre conduite, nos travaux connaîtront un dénouement heureux.

Je voudrais aussi m'associer à la déclaration faite par le Pakistan, au nom du Groupe des 77 et la Chine.

**Monsieur le Président,**

Il vous souviendra que lors de la session précédente, nous avons évalué les progrès réalisés dans les domaines de l'énergie, de l'industrie, de la pollution atmosphérique et des changements climatiques. Nous avons également identifié les obstacles qui inhibent la réalisation des objectifs convenus au niveau international dans le domaine du développement durable depuis Rio jusqu'à Johannesburg.

La présente session, qui s'inscrit dans le prolongement de ce processus, doit nous permettre, au terme de nos échanges, d'adopter une résolution réaffirmant notre volonté commune de faire face aux obstacles identifiés au cours de la 14ème session.

**Monsieur le Président,**

Je voudrais en quelques mots vous parler des efforts déployés par le Gouvernement gabonais, dans les quatre domaines thématiques qui font l'objet des discussions de la présente session.

Comme vous le savez, le Gabon est un pays producteur de pétrole. Toutefois, nous sommes soucieux, non seulement de diversifier nos sources d'énergie, mais aussi et surtout, de mettre à la disposition des populations et de l'industrie nationale, une énergie plus propre. Ainsi, depuis janvier 2006, le Gabon ne produit plus que de l'essence sans plomb.

En outre, le Gabon a décidé d'intensifier son programme d'électrification rurale à partir de l'énergie solaire et de la petite hydraulique.

Dans les zones urbaines, la politique actuelle de fourniture d'énergie électrique vise à remplacer progressivement les énergies fossiles polluantes par le gaz naturel et l'hydroélectricité.

En matière de Développement Industriel, le Gabon a souscrit à l'Initiative pour le Renforcement des Capacités Productives de l'Afrique (IRCPA), volet industriel du NEPAD.

C'est dans cette perspective que le programme de mise à niveau du secteur industriel et de renforcement des infrastructures de Normalisation, de Certification, de Métrologie et de Qualité est en cours d'élaboration depuis avril 2007.

Ce programme vise notamment à accroître la compétitivité des entreprises nationales, par une meilleure utilisation de l'énergie et une optimisation de la production industrielle.

La présente restructuration bénéficie de l'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI). Elle nous permettra d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement, en particulier la réduction de la pauvreté.

**Monsieur le Président,**

Depuis la mise en place du Centre de Normalisation et de Transfert de Technologie (CNTT) en 2005, nous avons adhéré à l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO). Cette adhésion prendra effet à compter du premier juillet 2007.

Notre admission à l'ISO permettra au Gabon d'intégrer le réseau sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises en vue d'une participation active à l'élaboration de la norme ISO 26000.

**Monsieur le Président,**

Nous venons d'adopter le Plan National de Mise en œuvre (PNM) de la Convention de Stockholm sur les Polluants Organiques Persistants (POPs). Ce plan stratégique identifie les priorités nationales pour une gestion écologiquement rationnelle des substances dangereuses.

La pollution de l'air ne connaît pas de frontières entre les Etats. Les opérations d'importation et d'exportation de produits et des équipements susceptibles de détériorer la qualité de l'air nous exposent tous à des risques importants.

Au regard de cette situation, le Gabon souhaite un renforcement de la coopération internationale en vue de parvenir à une solution consensuelle.

**Monsieur le Président,**

S'agissant enfin des changements climatiques, le Gabon qui a classé 11% de son territoire national en aires protégées, concourt au maintien de l'équilibre écologique global.

C'est l'occasion de me féliciter de l'adoption récente, par le Forum des Nations Unies sur les forêts, d'un instrument juridique non contraignant sur tous les types de forêts et d'un programme pluriannuel dont la mise en oeuvre nécessite de la part de la Communauté Internationale la mobilisation d'importantes ressources.

**Monsieur le Président,**

Le développement durable est un défi commun. A ce titre, il nous importe de renforcer notre coopération internationale, en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels nous avons librement souscrit.

Dans cette perspective, le Gabon, comme d'autres pays en développement, attend des partenaires au développement, une implication plus concrète dans la mobilisation des ressources au service du développement durable.

Je vous remercie.